

Revue des deux mondes : recueil de la politique, de l'administration et des moeurs

Revue des deux mondes : recueil de la politique, de l'administration et des mœurs. 1924-07.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

LA CIVILISATION FRANÇAISE

JUGÉE PAR UN AMÉRICAIN

De quel intérêt n'est-il pas pour nous de savoir comment on nous juge à l'étranger? Ces pages que nous adresse le savant professeur de l'Université d'Ann Arbor (Michigan), M. Hugo P. Thieme, contiennent sur le rôle de la France dans le monde de curieux aperçus.

Au premier abord, l'entreprise peut sembler impossible de donner un aperçu ou une interprétation de l'apport d'un pays quelconque à l'histoire générale de la civilisation. Quels que soient les traits ou les faits saillants qu'on puisse faire ressortir comme propres à une race, ils pourront toujours à bon droit être réclamés par d'autres nations comme leur appartenant aussi. Où trouver, en effet, la véritable origine de tout grand mouvement intellectuel, de toute grande manifestation artistique? Si l'on considère les divers grands apports de la France, on ne peut prétendre qu'elle en ait eu seule le partage : elle les a bien plutôt développés et étendus plus complètement qu'aucune autre nation, et marqués de son empreinte particulière. Aujourd'hui, nul ne saurait contester sa supériorité dans le domaine de la création artistique pure, pas plus qu'on ne mettait en doute sa supériorité scientifique à la fin du xviii^e siècle.

Il convient d'aborder le sujet dans un esprit objectif, non dans un esprit de controverse. Quelle a été pour le monde l'importance des cathédrales, de la Renaissance, de l'édit de Nantes, de la déclaration des droits de l'homme, du mouve-

ment féministe, de l'union des efforts politiques, artistiques, intellectuels et industriels en France? Quelle a été l'attitude de la France en tant qu'éducatrice vis-à-vis du monde? Si, dans le domaine de la création et de la découverte, ses hommes de génie se sont placés au premier rang, son Gouvernement national leur a-t-il été une aide ou une entrave? A-t-il encouragé comme il convenait l'œuvre de ces grands hommes, ou celle-ci s'est-elle effectuée en dépit du Gouvernement national?

* * *

Quand on étudie les divers aspects de l'activité française, ce qui frappe, c'est la continuité d'une activité intellectuelle supérieure, et c'est le nombre considérable des grands artisans de cette activité à toute époque en général et à chacune en particulier. La France n'est jamais restée au-dessous de la moyenne, en retard par rapport aux autres pays dans les domaines les plus importants, tels que la littérature, l'art, la musique, ou les sciences. On peut répartir *grosso modo* ses apports à la civilisation en trois ou quatre grandes périodes. A chacune d'elles la force animatrice ou l'énergie stimulante a changé de forme, mais les caractères généraux, les traits saillants sont restés les mêmes. On peut désigner ces périodes comme il suit : celle de l'hégémonie de la foi au Moyen-âge ; celle de l'expansion et de l'absorption à la Renaissance ; celle du perfectionnement ou de la création de types, et de la critique de soi au xvii^e siècle ; celle de la raison, de l'opinion publique, de la prise en considération du bien-être de l'humanité au xviii^e siècle ; celle de l'industrie, de la dignité du travail, de l'unité et de la solidarité de tous les mouvements et de tous les efforts au xix^e siècle. On ne peut assigner de limites chronologiques exactes à ces périodes d'hégémonie. Elles se fondent l'une dans l'autre et chacune conserve quelques-unes des caractéristiques et des forces de l'autre. Mais chaque période voit se développer d'une façon qui lui est particulière, les mouvements littéraire, artistique, scientifique, politique et moral. Chacune a fait son objectif principal de l'homme, de son âme, de ses plaisirs, de sa culture esthétique, de son perfectionnement, de son bien-être moral et physique et de son succès matériel. Ajoutez que dans son perfectionnement personnel l'homme de France a toujours fait entrer celui de la femme. Par là s'expliquent l'influence

générale et la prédominance des qualités proprement féminines dans la civilisation française.

Au Moyen-âge, le Français s'efforçait de bien faire, en vue d'assurer son salut : il attendait de l'au-delà sa récompense. A l'époque de la Renaissance, il désirait jouir de la vie ; c'était le présent qui l'intéressait. A l'époque suivante, il s'efforça de se conformer à la raison suivant des lois et des principes qu'il considérait comme parfaits et tenait pour un legs des Anciens dont il faisait ses maîtres et ses guides ; il se tourna donc vers le passé. Plus tard il désira être heureux, libre et juste ; il se tourna en conséquence vers le présent et l'avenir. Aujourd'hui, enfin, après ses luttes titaniques pour la conquête de la liberté, la nation française désire la paix pour tous de manière à développer l'héritage spirituel, matériel et esthétique. Il n'y a jamais eu d'époque où une longue bataille d'idées ait porté la nation à son point culminant avec une notion aussi claire et aussi définie de ses désirs futurs et de ses possibilités indéfinies de progrès.

A la première époque, l'apport de la France a été surtout spirituel. L'enseignement du Christ, — charité, sympathie, fraternité, — a pénétré profondément dans les esprits et a paru à la fin se cristalliser inconsciemment en une doctrine trinitaire comprenant à la fois la morale, l'éducation et la beauté. Ces trois principes se trouvent intimement unis dans toutes les manifestations de son activité. Le devoir de l'Église est d'enseigner, et pour instruire le peuple, elle doit recourir aux moyens les plus efficaces : elle atteint l'œil par la couleur et la sculpture, et l'oreille par le chant. Aux yeux du Français du Moyen-âge, la cathédrale se dressait comme la personnification de la grandeur et de la solennité qui conviennent à la maison de Dieu, maître et législateur, comme la forme la plus haute et la plus pure de la beauté. Par les vitraux aux leçons multicolores, par les sculptures représentant, en grandeur naturelle, la vie des saints et des grands personnages de la Bible, le Français a appris peu à peu à révéler et à accepter cette trinité de la morale, de l'éducation et de la beauté. Aussi bien, la beauté qu'il aperçoit sur les visages et dans les corps n'est pas la beauté plastique, car le sens de la beauté plastique est d'origine païenne et comme tel il le redoute ; c'est une beauté spirituelle. Le principe de cette trinité a dominé trois ou quatre siècles d'influence française.

Peu à peu, après l'ère des grandes découvertes, — nouveau monde, poudre à canon, imprimerie, et boussole, — à mesure que la vie nationale se développait et que l'État s'émancipait de la domination de l'Église, et par suite du contact avec l'Italie et la civilisation des anciens, la France inaugura la série des grands combats d'idées. Le Gouvernement politique et l'instinct artistique ont amené la substitution du principe de la jouissance de la vie et de la beauté plastique, à celui de la lutte contre la chair et de la beauté spirituelle. En même temps est survenue la période de doute en matière de religion. De cruels conflits de conscience ont tourmenté le Français, peu disposé à abandonner une tradition et un héritage pour une liberté qui paraissait une hérésie. Finalement, ce fut la cause du progrès qui triompha, et la France put offrir au monde le principe le plus large, le plus salubre et le plus riche en conséquences qu'il eût jamais connu, l'Édit de Nantes, suprême aboutissement de ces grands conflits d'idées. Au principe de la beauté spirituelle on substitua celui de la beauté plastique; aux thèmes de la Bible, ceux de la mythologie et de l'allégorie classiques; au principe de l'éducation par la couleur et par les sons, celui du contact direct avec la vie; au principe de la religion telle que l'enseignait l'Église, celui de la tolérance. Une fois de plus, c'était vers la France que se tournait le monde pour y chercher son guide et son salut.

Après avoir admis ces principes essentiels, — jouissance de la vie, beauté plastique, tolérance, — la France se remit à la tâche et la lutte des idées recommença de plus belle. La question était maintenant la suivante : est-ce que l'homme est bon, est-ce que les bases de son activité créatrice reposent sur des principes solides? Le Français ne pouvait pas admettre que l'homme fût bon, attendu qu'il le désirait meilleur. La critique de soi s'établit donc avec vigueur et intensité. L'homme et ses productions furent étudiés à tous les points de vue imaginables; on ne laissa rien à la fantaisie, rien à l'improvisation; tout dut être étudié, pesé, équilibré, mesuré selon les règles des Anciens. Un nouvel idéal fut proclamé, l'idéal classique. L'homme, l'âme humaine devinrent l'objet d'une critique rigoureuse. De ces minutieuses analyses et de cette sévère méthode, la France tira de nouveau un principe pour le donner au monde : l'idéal classique élargi en une trinité qui

était celle de l'amour, du devoir et de l'honneur. De ces trois principes découlait la solution de toutes les questions qui présentaient quelque intérêt pour le monde à cette époque : ils dominaient les questions politiques, sociales et religieuses intéressant l'État, celles du libre arbitre et de la prédestination, de la famille et de l'édifice social. Sur ces trois principes roulent les tragédies de Corneille et de Racine, et les conséquences en sont développées dans les comédies de Molière.

La discussion de ces vastes questions éveilla un intérêt général parmi le public, et le levain de la France recommença de travailler le monde. Après avoir exposé, analysé et critiqué à fond l'homme, sa nature et son œuvre, il fallut trouver un remède aux maux existants. La politique de Louis XIV avait rendu possible le développement de la bourgeoisie et son émancipation subséquente par ses propres efforts. La participation presque exclusive de la bourgeoisie au gouvernement amena un développement rapide des lumières, de la richesse publique, de l'opinion : la bataille des idées reprit de plus belle. Elle aboutit à ce résultat, que la France donna au monde une autre trinité de principes encore plus vastes, plus profonds et plus fertiles en conséquences : la liberté, l'égalité et la fraternité, au lieu de la trinité précédente de l'amour, du devoir et de l'honneur. Tel fut l'aboutissement de la Révolution française, dans laquelle il faut voir essentiellement une victoire du peuple qui voulait la France une et indivisible.

Une fois que tous ces problèmes, essentiels pour son libre et plein développement, eurent été résolus, le levain agit de nouveau et le xix^e siècle fut pour la France une période d'universelle reconstruction. Ce qui le caractérise par-dessus tout, c'est qu'on voit s'y former l'idée de la dignité et de la nécessité du travail, et avec elle de l'unité de tous les efforts. En cela, la femme a eu son rôle, car elle est liée indissolublement à l'effort national. Le point culminant fut atteint vers la fin du siècle : alors, la France donna une fois de plus au monde une leçon et un principe : pour être heureux et prospère, le travail doit être honoré, il doit être une fin de l'existence, un dogme de la religion, et pour qu'il soit pleinement fructueux il faut que la femme y participe. Telle est cette nouvelle trinité de principes : association de l'homme et de la femme en toute chose, dignité du travail, unité de la nation.

Au cours de cette évolution, la France et le monde ont été secoués avec violence par la lutte gigantesque entre le droit et la force. Un nouveau levain est à l'œuvre, mais on ne peut discerner encore que de vagues résultats, épars et sans lien. Cependant les possibilités d'une paix universelle dans l'avenir, d'une entente entre des États-Unis, — non seulement d'Europe, mais du monde, — aboutissant au désarmement universel et laissant se développer librement la rivalité intellectuelle, commerciale et industrielle, selon les facultés, les tendances et les efforts de chaque pays; tout cela constitue le but auquel doivent aboutir logiquement et nécessairement les efforts de la France, en raison de ses apports antérieurs à la civilisation qui l'ont placée à l'avant-garde et ont mis ses principes à la base du progrès de toute nation. Un pays qui a passé par l'hégémonie de la foi, la critique de soi, le règne de la raison, la dignité du travail, il n'y a rien à en redouter : on peut avoir confiance en lui pour travailler à la paix universelle et au libre développement intellectuel et matériel.

* * *

Il peut être intéressant d'approfondir certains aspects de cette civilisation. Il semble bien qu'elle soit plus logique et plus compliquée que celle des autres pays : le Français possède à un plus haut degré l'habitude de s'attacher sur de larges bases à une série d'idées abstraites, de principes généraux plutôt qu'à des cas individuels, voyant ainsi plus clair et plus loin et découvrant un horizon plus vaste. Il y a là une faculté intellectuelle qui favorise l'unité. Seule de toutes les nations modernes, comme le dit Ferrero dans son *Génie latin*, la France est parvenue à créer une civilisation complète réunissant tous les éléments comme naguère la civilisation romaine : « l'industrie et l'agriculture, l'aristocratie et la démocratie, la monarchie et la république, une haute culture et les armes, l'art et le droit, la philosophie et la religion, la révolution et la tradition, à l'intérieur l'effort révolutionnaire et à l'extérieur l'œuvre d'expansion, tous les intérêts pratiques et toutes les aspirations idéales. »

En appliquant les différents principes qu'elle a élaborés à son usage à travers les diverses périodes de sa grande lutte, la France s'est donné un idéal moral et une ligne de conduite qu'elle a conservés. Cet idéal peut s'être modifié, mais les principes

qui s'y sont succédé sont devenus parties intégrantes de la tradition française, et sont restés les qualités saillantes de son activité et de sa conduite. C'est ainsi que sa morale qui est l'aboutissement logique de sa sociabilité est une force sociale plutôt qu'individuelle : elle ne se sépare pas des principes de beauté, d'honneur et de justice. L'ensemble de ses aspirations aboutit finalement à la perfection esthétique, alors que, chez les Anglo-Saxons, tout semble se terminer à la morale. Pour le Français, la morale est la tradition même qui a pénétré tout son être et qu'il a dans le sang ; cette tradition ne crée pas seulement en lui une discipline morale et religieuse, mais encore un sens du devoir national qui lui fait presque un crime de l'émigration, une solidarité, un courage, une ténacité, une confiance en soi et en son pays, un souci de l'économie et de l'épargne, une puissance et un désir de travail, une activité incessante, diverse et sans relâche ; enfin un sentiment très net qu'il doit assigner à son labeur une fin altruiste. Tel est cet idéal moral, façonné à l'image de la vie et qui en reflète la complexité.

Le Français se rend compte, inconsciemment peut-être, que la création, dans quelque domaine que ce soit, n'est pas seulement un effort individuel, mais un effort soumis aux conditions générales de la vie, une résultante. C'est pourquoi, lorsqu'on considère ses œuvres, on trouve en elles, à chaque moment, l'expression la plus complète de la vie humaine à l'époque envisagée. L'activité créatrice du Français a toujours un caractère national sous une forme et dans un style impeccables. Dans cette forme et dans ce style, nous ne voyons, nous autres, qu'une simple technique. C'est une erreur. Pour le Français, la technique de la perfection de la forme est une tradition, c'est une qualité *sine qua non*, qui ne se sépare pas de la morale : c'est une morale. La clarté et la lucidité qui l'accompagnent invariablement lui donnent une apparence artificielle et superficielle, alors qu'elles ne sont que les piliers qui supportent l'édifice. De même on ne peut manquer de se rendre compte de sa valeur sociale et philosophique. Cette valeur ne va pas sans une idée de sacrifice. Le Français est prêt à sacrifier son bien-être, son confort, le luxe et l'amélioration de son foyer, pour obtenir en retour la liberté, la jouissance de droits personnels, la sympathie, l'humanité ; il est extérieur et objec-

tif. La beauté, l'étude, l'éducation, la religion, c'est pour lui la vie. Il n'admet pas que le milieu qui l'entoure soit dépourvu de beauté; ce qui est beau a chance d'être par le fait même utile et moral. C'est pourquoi il a rehaussé d'art les beautés naturelles de son pays. Il veut que la nature et le génie créateur de l'homme collaborent comme à Versailles, à Fontainebleau et en Touraine.

Le Français a raisonné sur toutes choses; il a fait porter sur ses propres vices et ses propres vertus sa faculté d'analyse et de critique. Cette faculté qu'il possède à un haut degré lui a permis de déterminer ce qu'il peut et ne peut pas faire, ce qu'il doit et ne doit pas faire; il a confiance dans la clarté de sa pensée et dans la droiture de son jugement comme dans la justesse de son goût délicat. Par-dessus tout, il sent *humainement*, parce que c'est l'humanité qui est le but de toutes ses actions. De cette manière, le Français a pu opérer la pénétration intellectuelle du monde sans quitter son propre pays. Il sème au loin ses idées, tout en restant chez lui, et ses idées sont entrées dans plus d'esprits que celles des autres nations. L'Anglo-Saxon a gouverné matériellement ou politiquement la plus grande partie du monde, mais il n'a pas su pénétrer l'esprit ou l'âme du monde. On admet en général que l'Anglais vit essentiellement pour lui, par lui et en lui; c'est pourquoi son influence n'a pas le même rayonnement. Les Anglais anglicisent les pays qu'ils peuplent; les Français latinisent le monde par leur pensée. Cependant il convient que les deux nations collaborent, car, ainsi que l'a si bien dit M. L. Jerrold : « Les Anglais ne sont sains d'esprit que dans leur ensemble, il sont fous individuellement; tandis que les Français sont fous en tant que nation et sains d'esprit en tant que particuliers ». Ce trait a porté d'autres nations à méconnaître la France et à ne pas apprécier à leur valeur ses qualités et ses ressources.

* * *

Cette analyse ou interprétation des apports de la France à la civilisation peut s'appliquer à diverses branches d'activité, telles que l'art, la musique et la littérature; mais la France n'a pas fait d'apport plus grand, elle n'a pas donné de plus bel exemple au monde, — et on le méconnaît trop souvent, — que par la manière dont elle a traité la femme.

Dans les pays latins en général, la femme a joué un plus grand rôle en ce qui concerne la culture et l'effort créateur que dans les pays anglo-saxons et germaniques. On y constate une plus grande intimité, une coopération plus large entre elle et l'homme. Elle y est plus estimée par l'homme, associée par lui à son action, connaît ses affaires et lui les siennes. Il s'ensuit que les rapports entre l'homme et la femme et par conséquent entre parents et enfants, entre frères et sœurs, sont plus intimes, plus étroits et plus durables. La haute idée que le Français se fait de la femme se traduit par cette coopération en toutes choses.

Cette coopération n'est pas née en un siècle : elle est l'œuvre des siècles. Au Moyen-âge, c'est l'Église qui avait la haute main sur l'enseignement, l'art et la morale. La cathédrale personnifiait sa puissance, sa volonté, son idéal. Par le vitrail et par la sculpture, elle donnait son double enseignement, moral et esthétique. A cette époque, la femme vivait encore dans les châteaux sombres, elle était la ménagère oisive et neutre. Mais, grâce au culte de la Vierge, elle était exaltée, glorifiée et révérée en silence : elle devint ainsi le centre de la culture et de l'activité créatrice. La France d'alors était profondément religieuse, alors que l'Italie était déjà toute mondaine. Au xv^e et au xvi^e siècle, la France envahit l'Italie; elle y voit le Pape et l'Église devenus les protecteurs de tous les arts conviés à orner la vie et à l'agrémenter de luxe et de bien-être. La Vierge y est un type de beauté plastique; les maisons y sont des palais, temples de l'art, de la splendeur et de la vie facile. D'Italie ces conceptions nouvelles passent en France. Le roi Louis XII épouse une princesse amie des arts, Anne de Bretagne. Celle-ci, jalouse de son indépendance, crée une cour et exige la présence des femmes de ses courtisans. A l'école de l'Italie, les Françaises apprennent l'art des relations mondaines et de la coquetterie : on les voit bientôt apparaître au premier rang de la société polie et devenir de véritables compagnes sociales pour l'homme. Au cours de la période suivante, après avoir conquis et dominé l'homme, surtout par ses charmes physiques, la femme influe sur lui par ses qualités spirituelles; en exigeant de lui la clarté, la précision, la simplicité, le raffinement, elle lui inspire le souci de la forme, en littérature et en art; elle le dirige et lui enseigne en toutes choses à garder la mesure. Dans

ses salons, elle polit son activité mondaine et introduit le grand principe de la démocratie dans la société française. Notons-le, en effet, c'est en grande partie à la femme qu'il faut attribuer l'esprit démocratique qui prévaut généralement en France. Par son activité, elle s'est révélée comme l'associée et la compagne de travail de l'homme aux points de vue intellectuel et social. L'homme et la femme de tout rang, grâce à leurs aptitudes intellectuelles, se sont trouvés amenés sur le même plan social. Vienne le régime autocratique de Louis XIV à prendre fin et la centralisation du pouvoir à s'affaiblir, ce qui donne plus de carrière aux discussions politiques, les femmes règnent dans les salons du XVIII^e siècle, qui deviennent des centres de réunions sociales où l'on ne se contente plus de juger les œuvres d'art et de littérature. Le Gouvernement lui-même est sous la tutelle directe d'une femme. Dans ces salons, l'homme et la femme élaborent ensemble les destinées de la France. La femme fait un pas de plus vers son égalité complète avec l'homme : elle est maintenant la compagne et l'associée sociale, intellectuelle et politique de l'homme.

Avec le nouveau régime issu de la Révolution, l'argent, l'industrie et la finance prennent la place des préoccupations sociales et purement intellectuelles. Ce sont les bourgeois, mari et femme, qui s'attaquent aux problèmes des affaires, sur une petite comme sur une grande échelle. Quiconque a voyagé en France y a pu de ses yeux voir que partout, dans le commerce comme dans l'agriculture, l'homme et la femme travaillent ensemble. La femme a enfin conquis son égalité complète : elle est l'associée de l'homme sur le plan social, intellectuel, politique et industriel.

Pendant la guerre de 1914, grâce à l'expérience acquise par un long apprentissage, elle a remplacé l'homme partout où il a été nécessaire. Quand l'homme est parti pour le front, elle a pris la direction de ses affaires; quand il en revenait, il la trouvait prête à le soigner et à l'encourager. On peut dire qu'elle a rempli tous les postes que remplissait l'homme et s'est adaptée à toutes les formes de l'activité selon les circonstances. Quand, dans les autres pays, les femmes réclament à grands cris le droit de vote, est-ce que la Française se joint à ces clameurs? Demande-t-elle tous les droits que possède l'homme? C'est là qu'intervient sa finesse naturelle. Ces droits appartenant à

l'homme, sa réponse est qu'elle les possède dans la mesure où, étant son associée, elle est de moitié dans l'exercice de ces droits. D'une compréhension mutuelle résulte l'harmonie, préférable à la rivalité. Tel est le point de vue de la Française.

Pour les Anglo-Saxons, la place qu'occupe la femme en France comporte une leçon : c'est que la femme doit prendre à l'évolution sociale une part active égale à celle de l'homme, que cette part ne peut pas et ne doit pas être indépendante, mais qu'elle exige l'association et la coopération étroite de l'homme et de la femme. Nous sommes encore loin de ce principe en Amérique.

* * *

Une opinion assez répandue veut que la France occupe, dans l'histoire de la musique, une place secondaire et qu'elle ait exercé peu d'influence sur le développement musical en Europe. Comment croire qu'il en soit ainsi d'un pays qui, intellectuellement, a dominé le monde pendant tant de siècles ? En fait, il en est tout autrement. Les qualités de la musique de France sont les mêmes que celles de son art et de sa littérature.

Au ^{xvi}^e siècle, la musique française a été égale à n'importe laquelle en Europe et aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, Paris a été le centre créateur de l'activité musicale. Avec Lulli, Rameau, Berlioz, Debussy, c'est toute l'histoire musicale qui surgit devant nous. Après 1870, il est vrai, la France a été, tout au moins pour un certain temps, submergée par Wagner et Brahms. A toutes les époques, la musique a joué le même rôle que l'art et la littérature ; et nous voyons les musiciens français combattre, tantôt l'influence italienne, tantôt l'invasion allemande, parce qu'ils suivent inconsciemment et instinctivement ces principes généraux essentiels dont ils ont hérité. Ainsi, ils ont maintenu la musique française au même niveau intellectuel et esthétique que l'art et la littérature.

Jusqu'au ^{xvi}^e siècle, la musique française, comme l'art français, a été en majeure partie sous le contrôle de l'Église, en tant que faisant partie du culte, et par conséquent spirituelle. A l'époque de la Renaissance s'est répandue la notion que la musique, particulièrement celle de la voix accompagnée d'un instrument, pouvait transmettre, exprimer et révéler les mêmes idées, les mêmes sensations et les mêmes sentiments que la

littérature, qu'elle pouvait être intellectuelle, procurer un plaisir légitime, être morale et instructive. Jusqu'à la Renaissance, c'est en France que s'étaient recrutés presque tous les grands chanteurs; à la suite des invasions en Italie, les orchestres de musiciens avec toute sorte d'instruments à cordes, se sont acclimatés en France et ont détrôné le chant.

Alors que la musique instrumentale avait été l'apanage des Italiens et la musique vocale celui des Français, c'est, au bout de peu de temps, le contraire qui s'est produit. A ce propos, il serait intéressant de suivre la lutte entre l'élément purement intellectuel et l'élément physique dans la musique. Les musiciens français ont révélé les mêmes qualités essentielles que leurs confrères de l'art et de la littérature. A toutes les époques, la musique française s'est intellectualisée. Au xvi^e siècle, les grands contrepontistes, Jannequin, de Lassus, Goudimel, etc., avaient développé en musique le côté intellectuel à son extrême limite sous la forme du contrepoint. Ils furent secondés par les poètes et les gens de lettres qui désiraient unir la musique et la poésie, s'inspirant de la chanson populaire où paroles et musique ne faisaient qu'un et où la musique était subordonnée aux paroles, mais considérée comme nécessaire pour parfaire le sens et l'image. Au cours du xvii^e et du xviii^e siècle, cette idée s'est modifiée. Au lieu de croire que la musique était un accompagnement pour les paroles, on a proclamé le principe que la musique était une imitation de la nature, tout comme la peinture, et qu'elle pouvait, par ses propres moyens, exprimer sentiments et idées.

Cependant la société ne témoignait pas au musicien autant de considération qu'à l'écrivain ou à l'artiste. La musique, disait-on, n'était qu'un plaisir pour l'oreille, tandis que la littérature est une satisfaction pour l'esprit. On faisait donc comparativement fort peu cas de la musique. La situation du musicien n'était pas faite pour l'engager à publier ses œuvres. Il composait beaucoup, mais hésitait à publier, attendu que rien ne protégeait sa production. Petit à petit, ses œuvres inédites furent achetées par des représentants des cours étrangères : beaucoup entrèrent en Allemagne, où l'on recherchait et accueillait avec enthousiasme comme modèle et chefs-d'œuvre accomplis tout ce qui venait de France. On n'a pas encore écrit ce chapitre de l'influence française qui pourra

un jour la venger en établissant son originalité et sa domination musicale à cette époque. Les caractéristiques de cette immense production musicale, autant qu'on peut en juger par les découvertes d'Écorcheville et de Prunières, sont à peu près les mêmes que celles de l'art et de la littérature : un sens à la fois intense et aigu de la forme, la clarté, la mesure, la sobriété, la maîtrise, des formes rythmiques précises, sans surcharges, un parfait équilibre, pittoresque, sobre, léger, aérien, délicat, raffiné, et par-dessus tout intellectuel.

A toutes les époques de combats d'idées en musique, en art, en littérature, la France a été menacée de l'extérieur par les influences étrangères, auxquelles elle s'est constamment et résolument appliquée à résister. Instinctivement le Français s'est rendu compte du danger et s'est replié sur lui-même. Tout près de succomber devant Wagner et menacé par Brahms, il les a esquivés tous les deux à temps par ses propres efforts, sa force de résistance et ses ressources. Toutes les fois qu'il a accepté l'influence étrangère, il n'a pas imité, mais absorbé, refondu et modelé de nouveau l'objet importé, de manière à le rendre méconnaissable ; sous sa forme nouvelle, il était authentiquement français. Dans toutes ces transformations il a su rejeter la redondance, le bruit, l'excès, les coloris violents, l'imagination exaltée des œuvres d'autres pays, — en musique comme le dit Écorcheville, « la splendeur musicale, la hardiesse des airs, la rudesse des accompagnements, le timbre et la virtuosité des voix, la puissance des instruments ; » — il s'est contenté de la perfection de la technique, du raffinement, de la mesure et de la légèreté. Si les merveilleuses qualités toniques et contrepointistes des chansons du xvi^e siècle étaient plus connues, si les exquis suites pour orchestre, si la musique de danse et les airs légers, mais nobles des xvii^e et xviii^e siècles français étaient publiés, le monde cesserait de considérer comme négligeables l'originalité et l'influence de la musique française.

* * *

De toutes les branches d'activité de la France, c'est la littérature qui a fait sentir son influence le plus profondément et le plus loin ; c'est par elle que la France a été incontestablement le mieux, le plus pleinement et le plus constamment repré-

sentée; c'est sa littérature qui a été le mieux appréciée et goûtée, exception faite pour la poésie qui échappe à la plupart des étrangers.

A ce sujet, une remarque s'impose. On connaît la phrase fameuse : « La littérature est l'expression de la société; » prise au pied de la lettre, cette phrase a fait plus que tout au monde pour répandre à l'étranger une fausse opinion de la France. Si le lecteur de Rabelais, Molière, Racine, Rousseau, Balzac, Flaubert, ou de tels romanciers modernes, se représente la vie française comme elle est décrite par ces écrivains, quelle idée se peut-il faire de la France et des Français? Or il faut se demander à quel point de vue se sont placés ces écrivains, quelle conception ils se sont faite de l'œuvre d'art. Un Français comme Rabelais, Flaubert, Anatole France ou Paul Bourget traite des questions morales, de la famille, de l'amour, du problème des sexes, tout comme le sculpteur ou le peintre représente le corps humain. Il aborde chaque question en artiste, en chirurgien, et non en moraliste; ce qui n'empêche pas que la morale ou la leçon se dégage d'elle-même, d'une manière objective. Un cas de conscience exposé par Bourget, un cas de psycho-physiologie traité par Balzac ou Flaubert, ne sont que la statue sculptée ou la toile peinte par un artiste impersonnel.

En général, l'Anglo-Saxon en juge mal, parce qu'il est d'abord un moraliste : pour lui le point de vue de l'art ne vient qu'ensuite. Le Français est avant tout un artiste. S'il réussit à rendre son ouvrage parfait, quel qu'en puisse être le sujet, à ses yeux il est instructif et moral. C'est là la qualité essentielle de l'écrivain français et c'est cette qualité qui nous égare si souvent, nous autres Anglo-Saxons, qui nous heurte et nous porte à méconnaître non seulement l'artiste et son œuvre, mais encore la France et la société française.

On peut se demander pourquoi la culture française, et plus spécialement la littérature française, sont devenues les plus universelles et les plus humaines de l'Europe. Certes, la politique y est pour beaucoup, mais il s'en faut de beaucoup qu'elle ait tout fait. A travers toute son histoire, la France a subi des influences extérieures, surtout celles de l'Espagne et de l'Italie; mais, comme nous en avons déjà fait la remarque, tout ce qu'elle a pris, elle l'a transformé, refondu et remodelé d'une manière si complète qu'elle a rendu l'objet tout aussi français

que ses prototypes étaient espagnols ou italiens. Ces produits sont devenus des produits nationaux. En absorbant tant de substances étrangères, les écrivains et les artistes français sont devenus européens plus encore que Shakspeare, Goethe ou Cervantès. Peu après que Corneille eut refondu *le Cid* de Guillen de Castro, il y eut de nombreuses traductions de son ouvrage, tandis qu'il n'y en avait, pour ainsi dire, pas une de son modèle espagnol. Dans les productions françaises toute l'Europe a trouvé à se satisfaire plus que dans celles de tout autre pays. C'est ainsi que dans les principes sur lesquels roule *le Cid*, — l'amour, le devoir, l'honneur, — l'Europe a reconnu toutes les questions qui l'intéressaient et qui étaient pour elle d'un intérêt capital. Le Français avait humanisé la matière.

Il en est de même de la langue. Pendant des siècles, toute l'Europe s'était plu à écrire et parler français, parce que le français offre des moyens d'expression que ne présentent pas les autres langues. Il est vrai qu'avant la grande guerre le monde apprenait l'allemand, mais c'était pour se tenir au courant du mouvement scientifique, non pour la beauté de la langue ou dans un dessein de culture; le monde apprenait l'anglais pour le commerce, mais il apprenait le français pour en faire un usage général. Le prestige et la puissance politique peuvent expliquer en partie cette prédominance du français au xvii^e siècle; elles ne sauraient en rendre compte pour les époques, où c'est, au contraire, du côté des Espagnols, des Anglais ou des Allemands qu'était la puissance. Or pendant ces époques, ni la littérature, ni l'art de ces pays n'ont exercé une influence équivalente. Il ne faut pas, non plus, invoquer la valeur de certains écrivains en particulier; il est arrivé qu'un pays ou l'autre ait eu de grands écrivains à telle époque, ou à telle autre: ce qui n'est arrivé à aucun pays autre que la France, c'est d'avoir eu à toutes les époques des écrivains mondiaux.

Certes, la France était favorisée par sa situation géographique. C'est par l'intermédiaire du français que l'Angleterre a transmis ses idées à l'Allemagne; l'Italie également a atteint le monde par l'intermédiaire de la France, de même que la Russie et l'Allemagne. Dès les temps les plus reculés, Paris a été le centre à la fois créateur et distributif de la France; aucun autre pays n'a eu un Paris.

On peut trouver dans deux faits la véritable raison de l'universalité de la culture française : tout d'abord le pouvoir politique a été le protecteur et le gardien de toute activité créatrice. Il y a eu une solidarité entre l'État et le génie. La plupart des chefs politiques ont été assez sages pour comprendre et apprécier la puissance du génie créateur, surtout du génie littéraire. Richelieu et Louis XIV auraient pu supprimer *le Cid* et *Tartuffe*; ils n'en ont rien fait. L'histoire de France nous montre toujours l'État protecteur des arts, les considérant comme une partie de la puissance et du prestige de l'État lui-même. Il a rarement été assez étroit d'idées pour ne protéger que ce qu'il aimait. Aujourd'hui encore on considère la littérature, l'art et la musique comme des puissances aussi nécessaires au prestige et à la réputation du pays qu'une armée. Les arts sont une fonction sociale et ils se sont développés sous le patronage de la société. Dans les autres pays d'Europe, avant la Révolution française, il n'y avait pas de classe intermédiaire entre l'aristocratie et les pauvres. En France, une bourgeoisie, riche et intelligente, donnait l'éducation aux enfants, développant et accroissant ainsi la moyenne de l'intelligence publique.

On peut trouver la seconde raison de l'acceptation générale de la culture française dans ses productions mêmes, particulièrement en littérature. Les Français ont universalisé la littérature en la rendant didactique, impersonnelle et désintéressée, en traitant des questions et des problèmes qui intéressent l'homme en général, l'âme humaine avec sa force et ses faiblesses, ses combats de conscience et sa puissance de volonté, ses appétits de plaisir, ses relations avec l'État, la famille et l'Église.

Ces problèmes d'intérêt général et de portée universelle, l'écrivain français les aborde avec une liberté complète, héritage sacré qui fait partie de ses traditions. Se considérant avant tout comme un artiste, frère du peintre, du sculpteur et du musicien, il s'efforce de les traiter dans un style impeccable. Cela explique pourquoi la France peut se vanter de posséder la prose la plus pure et la plus parfaite, une prose qui est supérieure à celle de toutes les autres langues. En France, l'artiste en prose a presque toujours commencé par écrire en vers, parce que le vers suppose le poli et le raffinement; il colore et sculpte ses mots et ses phrases; il a toujours fait des bons

vers la pierre de touche de la perfection littéraire. La stricte observation de la technique du vers par les Français a pénétré peu à peu dans le tempérament français et dans la prose française, ne laissant que peu de différence entre la bonne prose et la bonne poésie. Pour le Français, la technique du vers sert d'apprentissage à l'ouvrier de la prose. Ces principes religieusement suivis pendant des siècles ont contribué à rendre universelles la littérature et la langue françaises, ils ont maintenu l'autorité de l'Académie française, gardienne de la tradition littéraire, et ont fait comprendre à tout le monde la dignité, le prix et le prestige d'un génie fait d'intelligence, de bon sens, et de large sympathie humaine.

* * *

Si les qualités les plus saillantes de l'esprit français sont, d'une part, la précision, la clarté, la simplicité, d'autre part, la sociabilité et l'humanité, qualités qui portent toutes l'empreinte d'un intérêt universel, cela explique que le Français soit désigné pour jouer dans le monde moderne le rôle d'instructeur. Sa supériorité vient de ce qu'il a toujours adopté dans son enseignement la méthode de la démonstration, de l'analyse et de l'interprétation, et non celle de l'autorité, des décrets ou de la simple statistique et des formules purement scientifiques. Celles-ci sont nécessaires, mais elles ne sont qu'un moyen en vue d'une fin. Le Français n'a jamais eu pour ligne de conduite de comprimer la culture et les méthodes en une série de formules imposées qui font que toutes les méthodes d'enseignement se ressemblent dans leurs plus petits détails. Le maître français est par-dessus tout un individualiste et son but est de faire de ses élèves des individualistes, des interprètes, des analystes, des observateurs, des penseurs, et non des statisticiens et des machines.

M. Edmund Gosse a écrit quelque part : « Si je reconnais l'importance qu'il y a d'appliquer l'analyse de la société humaine à chaque observation qu'on fait en littérature, — ce que je pratique tous les jours de ma vie, — je le dois à ce que j'ai lu toute ma vie une série d'ouvrages sérieux français commençant par *la Cité Antique*. »

Il y a seulement quelques années, dans les Universités américaines, nous étions encore pieds et poings liés au système de

l'autorité, des formules et des statistiques. Nos professeurs avaient été élevés selon cette méthode, parce qu'il ne leur avait été offert qu'un seul système où ils étaient les bienvenus, où ils trouvaient des facilités et un outillage pour vivre et pour s'instruire. Ils ne pensaient guère par eux-mêmes, car la méthode qu'ils suivaient n'était pas celle du raisonnement ; ils suivaient aveuglément les méthodes de maîtres réputés infail-
libles, qui s'arrogeaient le droit de penser et d'interpréter pour eux. Nous devînmes très vite, non seulement experts, mais encore fanatiques dans l'art des statistiques, de la compilation, et de l'accumulation des notes. On ne pratiquait pas la pensée, l'interprétation, l'analyse, l'appréciation, la perfection esthétique et technique ; on n'y pensait même pas. Heureusement, le grand événement qui est survenu nous a tout à coup forcés de faire halte et la nécessité nous a obligés à faire notre examen de conscience. Nous sommes entrés maintenant dans une autre voie.

Voici, en ce sens, un contraste bien significatif. La méthode d'autorité et d'automatisme n'était pas seulement suivie dans les études universitaires ; on la pratiquait encore dans la musique. Au contraire, dans la seule branche d'activité créatrice où l'Amérique soit au niveau de l'Europe, la peinture, on a suivi une méthode différente. Le résultat a été que nos musiciens ont pu être de bons techniciens : ils ne sont pas devenus des compositeurs ; ils ont imité et accepté leurs maîtres, mais ils n'ont pas utilisé leurs propres facultés ; en somme, quoique très musiciens, nous n'avons produit que peu de musique. Au contraire, nos peintres qui ont suivi la méthode française, dans une proportion d'au moins 90 p. 100, ont appris à être eux-mêmes : on leur a enseigné le métier, le sentiment et la mesure, la forme et la proportion ; mais, en même temps, on leur a appris à mettre toute cette technique au service de leur tempérament national et de leurs qualités personnelles. Ils sont retournés dans leur pays avec l'instrument et la manière de s'en servir. Ils ont appliqué cette instruction aux conditions de la vie américaine, ils ont américanisé la méthode et communiqué leur atmosphère au sujet. Ils comptent parmi les artistes originaux, parce qu'ils produisent un art authentiquement américain, faisant exactement ce que la France a fait aux *xvi^e* et *xvii^e* siècles. Aujourd'hui, les étudiants de nos Universités commencent à en faire autant.

Voilà donc les domaines où nous autres Américains, ferions bien d'emprunter aux Français. La France a démontré que l'intérêt pour les arts n'est pas incompatible avec la virilité, le courage et la force de caractère, qu'il n'effémine pas l'homme et que la part prise par la femme aux affaires et à l'éducation, ne la masculinise pas non plus. Quelle que soit sa situation ou sa profession, la Française conserve toujours ses qualités féminines de charme, de grâce et d'amabilité. Le Français, quelque expert qu'il puisse être dans les arts, conserve toujours sa force de caractère et sa virilité. Les arts ne peuvent pas fleurir dans un pays où il n'y a pas d'association entre l'homme et la femme et pas de liberté absolue de développement. En Amérique, les destinées de l'art, de la musique, des lettres et de l'enseignement primaire et secondaire sont encore en grande partie aux mains de la femme, au pouvoir d'organisations exclusivement féminines. Cela est tout à l'honneur de la femme américaine; mais la cause semble bien en être le fait que, ne collaborant pas avec l'homme aux affaires ni aux questions sociales, et, d'autre part, désirant être active et utiliser ses talents brillants et efficaces pour une fin utile, elle s'est adonnée à la carrière ardue de la culture.

Nos hommes d'affaires et même une bonne partie de nos éducateurs considèrent encore l'activité artistique comme efféminée et refusent en général de collaborer efficacement avec la femme dans les domaines de l'art, de la musique et de la littérature. Les femmes, d'ordinaire, sont trop étrangères aux affaires de leurs maris, et les hommes ne sont que trop disposés à laisser à leur femme et à la femme en général, l'éducation des enfants et l'intérêt des arts. En Amérique, la femme d'affaires perd son charme aux yeux de l'homme et on la considère à peu près comme la femme savante de Molière.

Si nous voulions étudier l'influence et le rôle de la femme dans l'histoire de France et de son étroite association avec l'homme, nous aurions beaucoup à apprendre et nos yeux s'ouvriraient aux véritables rapports qui existent entre les parents et les enfants, entre les frères et sœurs, à ces liens de famille que nous ignorons presque en Amérique. Nous qui sommes encore à l'âge de la jeunesse et qui nous efforçons de créer un idéal et des modèles pour servir à l'édification de notre avenir, nous aurions intérêt à étudier les civilisations européennes et

adopter tout ce qui peut nous convenir, tout en nous gardant du danger de l'imitation. A cet égard, aucune nation ne peut nous offrir de meilleurs exemples que la France, car elle a su éviter les mêmes écueils; elle n'a jamais imité, mais elle a absorbé, refondu, repétri, remodelé les modèles.

Un pays où nous trouvons un si haut degré d'intelligence, une si grande maîtrise de soi, un tel sens de la mesure, une telle perfection esthétique et technique, un tel humanisme et tant d'humanité, où les principes sur lesquels reposent tout son être, son salut, son âme, ont été la beauté, la morale, l'éducation, la critique de soi, la liberté, l'association, la dignité du travail et la sympathie humaine, de ce pays-là nous ne devons pas hésiter à nous rapprocher, afin de lui demander des suggestions et des conseils pour la solution des problèmes qui se posent à une jeune nation. Sachons enfin comprendre que l'âme d'un pays ne se trouve pas dans les boutiques, les thés et les music-halls, non plus que dans les débats des politiciens : elle est dans le laboratoire d'un Pasteur, dans l'atelier d'un Millet, dans le cabinet de travail d'un Gaston Paris et de tous ceux qui ont créé des formes nouvelles de littérature et d'art, comme elle est dans les champs et les maisons des travailleurs de la terre et derrière les comptoirs de la bourgeoisie laborieuse.

HUGO P. THIEME.